



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 09/09/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 septembre 2015**

AFFICHÉ
à la Porte de la MAIRIE
le 23 SEP. 2015

--- 000 ---

L'an deux mille quinze, le vingt-et-un septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS (a procuration pour M. LAFOURCADE), M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour M. GOSSELIN), MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET (a procuration pour M. DUBUN), Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL).

Etaient excusés : Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), DUBOIS-MAURY, CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), MM. DUBUN (a donné procuration à M. GAILLARDET), GOSSELIN (a donné procuration à Mme BRUGAT), LAFOURCADE (a donné procuration à Mme COURROS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance E
Délibération n°16

DELIBERATION

Rapporteur : M. DUBOS

Objet : Budget Ville – projet acquisition du Mini-bus associatif avec une participation de la Caisse d'allocations familiales des Landes

La ville se propose d'acquérir le mini-bus associatif dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités, et plus particulièrement des actions concernant l'enfance et la Jeunesse.

La Caisse d'allocations familiales des Landes propose d'aider les collectivités par l'octroi d'une participation. Cette aide peut aller jusqu'à 80% du prix d'achat HT (si la collectivité récupère la TVA).

Aussi, il est proposé à notre assemblée :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les meilleures aides possibles auprès de la Caisse d'allocations familiales
- puis, d'autoriser M. le Maire à procéder à l'acquisition de ce mini-bus.
- de signer tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Identifiant unique*: 040-214003139-20150921-2015_E16-DE

Envoyé en préfecture, le 23/09/2015 - 09:00

Reçu en préfecture, le 23/09/2015 - 09:04



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (TALPH)

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à solliciter les meilleures aides possibles auprès de la Caisse d'allocations familiales.

AUTORISE M. le Maire à procéder à l'acquisition de ce mini-bus et à signer tout document s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES